



الجمعية المغربية للإشعاعيات
Société Marocaine de Radiologie
Moroccan Society of Radiology



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE RADIOLOGIE
& D'IMAGERIE MÉDICALE

23^{èmes} Journées

de L'Association
Franco-Marocaine de
Radiologie

Journée pré-congrès
Imagerie de la femme
12 Juin 2025

ROYAL COLLEGE
OF RADIOLOGISTS



**13-15
Juin
2025**

PALAIS DES CONGRÈS
MANSOUR EDDAHBI
MOVENPICK

Marrakech

**Assemblée générale
élective**

Thèmes :

- **Imagerie oncologique**
- **Intelligence artificielle**



Beyond Com
GSM : (+212) 661 736 028
E-mail : beyondcom.3a@gmail.com
www.beyondcom.ma



Secrétariat SMR
Tél : Mr El Gorsi +212 666775778
E-mail : secretariat.smradiologie@gmail.com
Adresse : Faculté de médecine et de pharmacie
de Marrakech

www.smradiologie.org

DOSSIER DE SPONSORING

23^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie

*Marrakech***2025**

Sommaire

01

Savoir plus
sur la SMR

Mot de la présidente de la SMR	01
Mot de la présidente du congrès	02
Membres du bureau	03
Les journées de l'AFMR	04

02

Nos moyens de
Communication

Application mobile	05
Site web	06

03

Programme

Programme	07
-----------------	----

04

Inscription et
hébergement

Plateforme d'inscription	14
Tarifs	15
Détails des prestations	17

05

Sponsoring

Ils nous ont fait confiance!	18
Plan d'exposition	19
Frais de sponsoring	20
Conditions de construction	21
Pour plus de visibilité	28
Boosting Visibility Product	29
Nos sponsors privilégiés	30
Termes et conditions générales	31
pour les exposants	

06

Modalités
d'inscription

Modalités de réservation	35
des stands	



i

**Savoir plus
sur la SMR!**



Pr. Najat Cherif Idrissi El Ganouni

Présidente de la Société Marocaine
de Radiologie (SMR)



Mesdames, Messieurs, Chers Partenaires, Cher.e.s Ami.e.s,

Notre rendez-vous annuel des Journées de l'association franco-marocaine de radiologie (JAFMR) aura lieu cette année du 12 au 15 juin 2025 à Marrakech.

Le palais des congrès Mövenpick accueillera les travaux du congrès et les expositions de nos partenaires et amis fournisseurs en matériels, solutions numériques et consommables. L'Oncologie, discipline du siècle et l'Intelligence Artificielle s'imposent comme sujets d'actualité pressente et feront l'objet des travaux de cette 23^{ème} édition des JAFMR.

Nos statistiques montrent que le nombre de participants aux JAFMR a connu ces dernières années une progression significative, comme aux formations continues organisées par la SMR. Nous attendons cette année au moins 700 participants.

Nous vous invitons à venir les rencontrer, leur présenter vos produits nouveaux ou améliorés, leur exposer en symposium les spécificités de vos matériels et solutions. Comme à l'accoutumée c'est à une rencontre riche en opportunités de contacts, de relations humaines et de développement de vos activités que nous vous convions.

Nous vous proposons dans ce document les différentes formules pour associer vos entreprises à cet événement. Nous vous attendons nombreux.

Recevez, mesdames, messieurs, nos salutations les meilleures.



SMR

الجمعية المغربية للطب الإشعاعي

Société Marocaine de Radiologie

Moroccan Society of Radiology

www.smradiologie.org



Pr. Siham Salam

Présidente du 23^{ème} Congrès de
l'Association Franco-Marocaine de Radiologie



Chers partenaires et sponsors,

C'est avec un immense plaisir que je vous souhaite la bienvenue à la 23^{ème} édition des journées franco-marocaines de radiologie, placée sous le signe de l'innovation et du progrès : Cette année, la SMR a choisi de mettre à l'honneur deux thématiques majeures qui redéfinissent notre pratique : l'imagerie oncologique et l'intelligence artificielle.

En fait, l'oncologie est un défi médical qui exige des outils diagnostiques toujours plus précis et performants permettant aux radiologues de jouer un rôle central de la détection précoce au suivi thérapeutique. Son évolution rapide ouvre des perspectives pour une prise en charge plus personnalisée et efficace des patients.

Parallèlement, l'intelligence artificielle révolutionne notre discipline sur plusieurs niveaux : de l'aide à l'interprétation des images à l'automatisation des tâches, en passant par le développement de modèles prédictifs.

Elle s'impose actuellement comme un allié incontournable du radiologue, mais elle soulève aussi des questions éthiques, réglementaires et pratiques que nous devons aborder avec lucidité.

Votre soutien en tant que sponsors est essentiel à la réussite de cet événement. Grâce à vous, nous pouvons réunir des experts de renom, favoriser des collaborations fructueuses et promouvoir des innovations qui façonneront la radiologie de demain.

Vous trouverez dans ce dossier les différentes propositions et formules que vous propose la SMR afin de vous voir nombreux à ce grand événement de la radiologie marocaine.

Je remercie chaleureusement d'avance nos partenaires pour leur confiance et leur engagement.

Votre présence est un gage de réussite de ces journées et une promotion de la radiologie marocaine d'aujourd'hui et de demain.

**Au plaisir de vous
revoir bientôt
à Marrakech**

Membres du bureau

Société Marocaine de Radiologie



NAJAT CHERIF IDRISSE EL GANOUNI

Présidente



Siham Salam
Vice-Présidente



Asmaa Benhaddou
Trésorière



Nadia Moussali
Assesseur



Mustafa Maâroufi
SG. Adjoint



Imane Kamaoui
Trésorière adjointe



Laila Bouhdary
Assesseur



Jamal Harouch
Assesseur



Assia Bouayad
Assesseur



Abdeljalil El Qessar
Assesseur



Leïla Sbihi
Assesseur



Najwa Touil
Secrétaire générale



Abderrahim Adil
Assesseur

Les Journées de l'AFMR

Société Marocaine de Radiologie



Les Journées de l'Association Franco-Marocaine de Radiologie (JAFMR) sont un événement scientifique majeur réunissant des professionnels de la radiologie du Maroc et de la France. Organisées par la Société Marocaine de Radiologie (SMR), ces journées offrent une plateforme pour l'échange de connaissances, la présentation de recherches récentes et la discussion des avancées technologiques dans le domaine de la radiologie.

Échanger des connaissances



Présenter les dernières avancées scientifiques, technologiques et cliniques dans le domaine de la radiologie.

Partager des expériences



Discuter des cas cliniques, des bonnes pratiques et des défis rencontrés dans la pratique quotidienne de la radiologie.

Promouvoir l'innovation



Explorer les dernières innovations technologiques, les avancées protocolaires et les nouvelles stratégies diagnostiques.

Renforcer le réseau professionnel



Permettre des rencontres entre experts, praticiens, techniciens chercheurs, étudiants et industriels.



Nos moyens de Communication

UN CONGRÈS AUTREMENT

Des newsletters vous seront
communiquées régulièrement
via l'application mobile :



Restez informés et interagissez durant toutes les étapes du congrès grâce à l'application. Cet outil digital incontournable, vous permettra de participer aux séances interactives du programme.

En quelques clics seulement, vous pouvez organiser votre planning, repérer les exposants, sélectionner les résumés. À tout moment, vous pouvez prendre des notes et exporter l'ensemble des données qui vous intéressent.

Afin de renforcer votre visibilité avant le congrès, donner plus d'impact à votre présence sur place et faciliter l'interactivité lors de votre symposium, servez-vous de l'application du congrès en :

- Insérant votre logo sur la page d'accueil de l'application à chaque ouverture.
- Y activant un push le premier jour pour signaler et localiser votre stand.
- Associant votre logo à tout le plan média de l'application et tous les supports de communication associés à l'application.

Site web

Société Marocaine de Radiologie



www.smradiologie.org

Toutes les informations concernant le congrès
sont à votre disposition

CLIQUEZ-ICI





Programme

PRE-CONGRESS COURSE



Women **IMAGING**

in collaboration with
**THE ROYAL COLLEGE
OF RADIOLOGISTS
(RCR- UK)**



THURSDAY, JUNE 2025 ,12

MOVENPICK CONGRESS PALACE

Marrakesh

Programme

Journées de l'AFMR



Vendredi 13 Juin 2025

08h00-09h30 : Communications orales des résidents

09h30-11h00 : Ateliers pratiques

Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
Perfusion en neuro radiologie Firdaous TOUARSA	Oncologie digestive Youssef ALAOUI LAMRANI	Comment raisonner devant une lésion osseuse à travers des cas cliniques? Mariam OUALI IDRISSI	Oncologie pédiatrique Lina BELKOUCHI Latifa CHAT	Les scores de surveillances en Onco- Hématologie Hasna Belgadir Meriem Benzalim

11h00-11h30 : Pause - Café

11h30-13h00 : Ateliers pratiques

Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
Spectro IRM Mohamed JIDDANE	Imagerie en oncologie musculo- squelettique Nicolas SANS	Imagerie de la prostate Leila SBIHI	Oncologie pédiatrique Lina BELKOUCHI Latifa CHAT	Cas cliniques oncologie de la femme (Royal College of Radiologists)



SMR

الجمعية المغربية للأشعاعيات
Société Marocaine de Radiologie
Moroccan Society of Radiology
www.smradiologie.org

Programme

Journées de l'AFMR



Vendredi 13 Juin 2025

14h30-16h00 : Table ronde : Oncologie os-tissus mous



14h30-14h50 : Tumeurs osseuses malignes
Abderrahim ADIL

14h50-15h10 : Sarcomes des tissus mous : diagnostic et suivi
Mariam OUALI IDRISI

15h10-15h30 : Tumeurs graisseuses des parties molles : algorithme décisionnel
Nicolas SANS

15h30-15h50 : Cas cliniques



15h50-16h00 : Discussion

16h00-16h30 : Pause- Café

16h30- 17h45 : Table ronde: IA



16h30- 16h50 : L' Intelligence Artificielle en imagerie cancérologique :
Où en est-on ? de la routine à la recherche
Nathalie LASSAU

16h50-17h20 : L'IA peut-elle transformer l'imagerie musculo-squelettique ?
Nicolas SANS

17h20-17h30 : Ce que l'on ne vous dit pas sur l'IA.
Jean-Pierre TASU



17h30-17h45 : Discussion

18h00-19h00

**Cérémonie d'inauguration officielle
du congrès + Hommages**

Programme

Journées de l'AFMR



Samedi 14 Juin 2025

08h30-10h30 : Table ronde : Neuro-Oncologie



08h30-08h50 : Classification OMS 2021 des tumeurs cérébrales

Mehdi KARKOURI

08h50-09h20 : Imagerie multimodale des tumeurs cérébrales

Mohamed JIDDANE

09h20-09h45 : Imagerie des pseudotumeurs cérébrales

Firdaous TOUARSA

09h45-10h15 : Suivi des tumeurs cérébrales

Julien SAVATOVSKY



10h15-10h30 : Discussion

10h30-11h00 : Pause-café

11h00-12h30 : Table ronde : Oncologie thoracique



11h00-11h20 : Le nodule pulmonaire : l'essentiel à connaître

Naima EL BENNA

11h20-11h40 : Le cancer pulmonaire localement avancé :
une approche sémiologique différente

Hasna BELGADIR

11h40-12h00 : Imagerie post thérapeutique du cancer pulmonaire.

Mostapha EL HAJJAM

12h00-12h20 : Symposium :

Le dépistage du cancer du poumon :
un mythe d'hier, obligation demain



12h20-12h30 : Discussion

Programme

Journées de l'AFMR



Samedi 14 Juin 2025



14h30-16h20 : Table ronde : Oncologie digestive

14h30-14h50 : Imagerie du cancer de l'estomac

Marie-France BELLIN, Florian MAXWELL

14h50-15h10 : Imagerie des tumeurs du grêle

Youssef ALAOUI LAMRANI

15h10-15h35 : Cancer du Rectum : imagerie du suivi thérapeutique

Jean-Pierre TASU

15h35-15h55 : Imagerie de la carcinose péritonéale

Mostapha EL HAJJAM



15h55-16h00 : Discussion

16h00-16h20 : Symposium

16h20-17h00 : Pause-café

Assemblée Générale électorale

17h00-18h00 : Rapport Moral et financier

18h00-18h30 : Election du nouveau bureau de la SMR 2025-2028

Journée Manipulateurs

Samedi 14 Juin 2025

09h00 - 18h00



SMR

الجمعية المغربية للأشعاعيات

Société Marocaine de Radiologie

Moroccan Society of Radiology

www.smradiologie.org

Programme

Journées de l'AFMR



Dimanche 15 Juin 2025

09h00-10h30 : Table ronde : Oncologie hématologique



09h00-09h20 : Scores de surveillance des hémopathies

Meriem BENZALIM

09h20-09h40 : Atteinte diffuse et multifocale de la moelle osseuse

Nicolas SANS

09h40-10h10 : Imagerie de la leucémie et ce qui l'accompagne

Aicha MERZEM



10h10-10h15 : Discussion

10h15-10h30 : Cas cliniques en hémato-oncologie.

10h30-11h00 : Pause-café

11h00-12h30 : Table ronde : Oncologie urologique



11h00-11h25 : Tumeurs du rein : Quoi de neuf en 2025 ?

Marie-France BELLIN

11h25-11h55 : Imagerie pré et post thérapeutique du cancer de la prostate

Youssef EL FAKIR

11h55-12h15 : Tumeurs de vessie : Quoi de neuf ? VIRADS

Leila SBIHI



12h15-12h25 : Discussion

12h25-12h30 : Clôture du congrès



SMR

الجمعية المغربية للطب الإشعاعي

Société Marocaine de Radiologie

Moroccan Society of Radiology

www.smradiologie.org

Programme

Journées de l'AFMR



Dimanche 15 Juin 2025

En parallèle



**Village Ultra sons
avec séances démo**



**Village
Intelligence Artificielle**



**Village Radiologie
interventionnelle**



**Espace artistique
et Quiz**



Inscription & Réservation hôtelière

Inscription & Réservation

Société Marocaine de Radiologie



PLATFORME D'INSCRIPTION



- L'inscription ainsi que l'hébergement doivent être réalisés via notre plateforme.
- L'inscription sur notre plateforme sera clôturée le 01 juin.
- À partir du 1^{er} juin : Inscription on the site
- Nous vous invitons à consulter notre podcast explicatif concernant notre plateforme.
- Notre département IT reste à votre disposition pour toute assistance si nécessaire.



SMR

الجمعية المغربية للطب الإشعاعي

Société Marocaine de Radiologie

Moroccan Society of Radiology

www.smradiologie.org

Inscription & Réservation

Société Marocaine de Radiologie



Inscription
Seule

	Avant le 11 Mai 2025	du 12 Mai 2025 Au 01 juin 2025	Sur place
Senior	2000 Dhs	2500 Dhs	3000 Dhs
Médecin non radiologue	2000 Dhs	2500 Dhs	3000 Dhs
Ingénieur biomédical	1500 Dhs	2000 Dhs	2500 Dhs
Résident	1000 Dhs	1500 Dhs	2000 Dhs
Technicien	500 Dhs	500 Dhs	700 Dhs

Early bird : Avant le 11 Mai 2025

Hôtel Movenpick	3 nuitées			2 nuitées		
	Pack I	Pack II	Pack III	Pack IV	Pack V	Pack VI
	Inscription + 3 nuitées chambre single	Inscription + 3 nuitées Chambre double	Inscription + 3 nuitées chambre twin (2 médecins)	Inscription + 2 nuitées chambre single	Inscription + 2 nuitées Chambre double	Inscription + 2 nuitées chambre twin (2 médecins)
Senior	9500 Dhs	11 050 Dhs	12 150 Dhs	7000 Dhs	8315 Dhs	9415 Dhs
Résident	8500 Dhs	10 050 Dhs	10 150 Dhs	6000 Dhs	7315 Dhs	7415 Dhs
Technicien	8000 Dhs	9550 Dhs	9150 Dhs	5500 Dhs	6815 Dhs	6415 Dhs
Hôtel Mogador Menara	3 nuitées			2 nuitées		
	Pack I	Pack II	Pack III	Pack IV	Pack V	Pack VI
	Inscription + 3 nuitées chambre single	Inscription + 3 nuitées Chambre double	Inscription + 3 nuitées chambre twin (2 médecins)	Inscription + 2 nuitées chambre single	Inscription + 2 nuitées Chambre double	Inscription + 2 nuitées chambre twin (2 médecins)
Senior	5400 Dhs	6650 Dhs	7775 Dhs	5260 Dhs	5350 Dhs	6515 Dhs
Résident	4400 Dhs	5650 Dhs	5775 Dhs	3260 Dhs	4350 Dhs	4515 Dhs
Technicien	3900 Dhs	5150 Dhs	4775 Dhs	2760 Dhs	3855 Dhs	3515 Dhs
Hôtel Tempo	3 nuitées			2 nuitées		
	Pack I	Pack II	Pack III	Pack IV	Pack V	Pack VI
	Inscription + 3 nuitées chambre single	Inscription + 3 nuitées Chambre double	Inscription + 3 nuitées chambre twin (2 médecins)	Inscription + 2 nuitées chambre single	Inscription + 2 nuitées Chambre double	Inscription + 2 nuitées chambre twin (2 médecins)
Senior	4180 Dhs	4850 Dhs	6410 Dhs	3450 Dhs	4050 Dhs	5600 Dhs
Résident	3180 Dhs	3850 Dhs	4410 Dhs	2450 Dhs	3045 Dhs	3600 Dhs
Technicien	2680 Dhs	3350 Dhs	3410 Dhs	1950 Dhs	2550 Dhs	2600 Dhs

• Les informations concernant les différents packs sont disponibles sur la page 17.

Inscription & Réservation

Société Marocaine de Radiologie



Mid Term : du 12 Mai au 01 juin 2025

Hôtel Movenpick	3 nuitées			2 nuitées		
	Pack I	Pack II	Pack III	Pack IV	Pack V	Pack VI
	Inscription + 3 nuitées chambre single	Inscription + 3 nuitées Chambre double	Inscription + 3 nuitées chambre twin (2 médecins)	Inscription + 2 nuitées chambre single	Inscription + 2 nuitées Chambre double	Inscription + 2 nuitées chambre twin (2 médecins)
Senior	10 000 Dhs	11 550 Dhs	13 150 Dhs	7500 Dhs	8815 Dhs	10 415 Dhs
Résident	9000 Dhs	10 550 Dhs	11 150 Dhs	6500 Dhs	7815 Dhs	8415 Dhs
Technicien	8000 Dhs	9550 Dhs	9150 Dhs	5500 Dhs	6815 Dhs	6415 Dhs
Hôtel Mogador Menara	3 nuitées			2 nuitées		
	Pack I	Pack II	Pack III	Pack IV	Pack V	Pack VI
	Inscription + 3 nuitées chambre single	Inscription + 3 nuitées Chambre double	Inscription + 3 nuitées chambre twin (2 médecins)	Inscription + 2 nuitées chambre single	Inscription + 2 nuitées Chambre double	Inscription + 2 nuitées chambre twin (2 médecins)
Senior	5900 Dhs	7150 Dhs	8775 Dhs	5760 Dhs	5850 Dhs	7515 Dhs
Résident	4900 Dhs	6150 Dhs	6775 Dhs	3760 Dhs	4850 Dhs	5515 Dhs
Technicien	3900 Dhs	5150 Dhs	4775 Dhs	2760 Dhs	3855 Dhs	3515 Dhs
Hôtel Tempo	3 nuitées			2 nuitées		
	Pack I	Pack II	Pack III	Pack IV	Pack V	Pack VI
	Inscription + 3 nuitées chambre single	Inscription + 3 nuitées Chambre double	Inscription + 3 nuitées chambre twin (2 médecins)	Inscription + 2 nuitées chambre single	Inscription + 2 nuitées Chambre double	Inscription + 2 nuitées chambre twin (2 médecins)
Senior	4680 Dhs	5350 Dhs	7410 Dhs	3950 Dhs	4550 Dhs	6600 Dhs
Résident	3680 Dhs	4350 Dhs	5410 Dhs	2950 Dhs	3545 Dhs	4600 Dhs
Technicien	2680 Dhs	3350 Dhs	3410 Dhs	1950 Dhs	2550 Dhs	2600 Dhs

• Les informations concernant les différents packs sont disponibles sur la page 17.

Inscription & Réservation

Société Marocaine de Radiologie



Détails des prestations

			3 nuitées				2 nuitées		
Prestation			Inscription	Inscription + 3 nuitées chambre single	Inscription + 3 nuitées Chambre double	Inscription + 3 nuitées chambre twin (2médecins)	Inscription + 2 nuitées chambre single	Inscription + 2 nuitées Chambre double	Inscription + 2 nuitées chambre twin (2médecins)
Hébergement	Jeu 12 Juin	• Chambre single en BB		✓					
		• Chambre double en BB			✓	✓			
	Vend 13 Juin	• Chambre single en BB		✓			✓		
		• Chambre double en BB			✓	✓		✓	✓
	Sam 14 Juin	• Chambre single en BB		✓			✓		
		• Chambre double en BB			✓	✓		✓	✓
Pauses cafés	Vend 13 Juin	• Matin	✓	✓	✓	✓✓	✓	✓	✓✓
		• Après midi	✓	✓	✓	✓✓	✓	✓	✓✓
	Sam 14 Juin	• Matin	✓	✓	✓	✓✓	✓	✓	✓✓
		• Après midi	✓	✓	✓	✓✓	✓	✓	✓✓
	Dim 15 Juin	• Matin	✓	✓	✓	✓✓	✓	✓	✓✓
Repas	Vend 13 Juin	• Déjeuner	✓	✓	✓✓	✓✓	✓	✓✓	✓✓
	Sam 14 Juin	• Déjeuner	✓	✓	✓✓	✓✓	✓	✓✓	✓✓

- Le tableau ci dessus vous détaille toutes les prestations incluses dons les packages.
- La présentation du badge est obligatoire pour accéder à l'espace d'exposition et aux salles de conférences.
- Les badges ne doivent en aucun cas être donné à d'autres personnes.



Vous êtes un laboratoire,
une entreprise de matériel médical
ou un prestataire de services ?

Devenez partenaire!



Ils nous ont fait confiance!



*Nous vous remercions
pour votre fidélité*



Plan d'Exposition

Société Marocaine de Radiologie



SMR

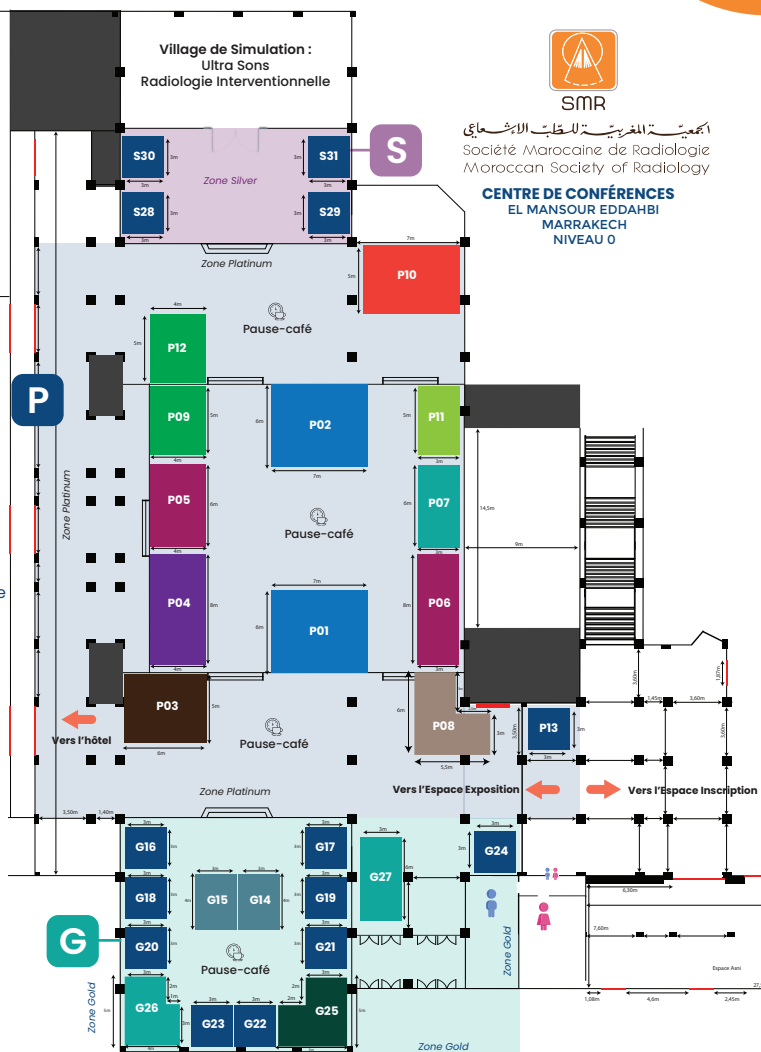
الجمعية المغربية للأشعة
Société Marocaine de Radiologie
Moroccan Society of Radiology

CENTRE DE CONFÉRENCES
EL MANSOUR EDDAHBI
MARRAKECH
NIVEAU 0

NB :

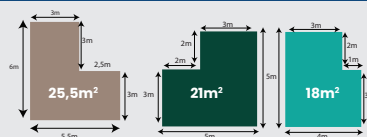
- La réservation d'un espace doit être faite sur notre plateforme
- Aucun espace ne sera confirmé qu'après réception du bon de commande

Découvrez les tarifs disponibles sur la page suivante



Légende

Stand 42m ²	Stand 25,5m ²	Stand 18m ²
Stand 35m ²	Stand 24m ²	Stand 15m ²
Stand 32m ²	Stand 21m ²	Stand 12m ²
Stand 30m ²	Stand 20m ²	Stand 9m ²



Frais de sponsoring

Société Marocaine de Radiologie



Zone	Métrage	Num	Tarifs /m² en Mad TTC	Nbre de badges
Zone P Platinum 	42m²	1 et 2	11 500 MAD	6
	30m²	3		5
	32m²	4		5
	24m²	5 & 6		4
	18m²	7		3
	25,5m²	8		4
	20m²	9		3
	35m²	10		5
	15m²	11		3
	20m²	12		3
	09m²	13		2
Zone G Gold 	12m²	14 & 15	8 500 MAD	2
	09m²	16 & 17		2
		Du 18 au 24		2
	21m²	25		2
	18m²	26 & 27		2
Zone S Silver 	09m²	28 & 29	6 500 MAD	1
		30 & 31		1

NB

- Le plan des stands pourrait subir des modifications si besoin est.
- Possibilité de fusionner des stands mitoyens.
- Tous les stands doivent être construits.
- Badge supplémentaire pour sponsors :
 - Avec ticket de repas : 2500 dh\$
 - Sans ticket de repas : 2000 dh\$
- **Les termes et conditions générales doivent être signés et cachetés (Page 31).**

Conditions de construction

Société Marocaine de Radiologie



Stands	Conditions de construction
1 & 2	* Les murs doivent être au milieu sans dépasser 1/3 de largeur (Soit un maximum de 2 m) et 1/3 de la longueur (soit un maximum de 2,5 m) *La hauteur ne doit pas dépasser 2,8 m * Les murs latéraux ne doivent pas dépasser 1m de hauteur * Possibilité de mettre des murs latéraux de 90 CM de largeur, un espace minimum de 3 mètres entre chaque mur doit respecté. * Possibilité de mettre un mur frontal qui doit être moins de 90 CM sur chaque 3m * Modèle "maquette 1" page 22
3, 4, 5, 9, 12	*La hauteur ne doit pas dépasser 2,5 m * Pas de murs latéraux complets excepté pour ceux de moins de 1m de hauteur * Possibilité de mettre 1 mur latéral de 90 largeur de chaque côté du stand * Le stand ne doit pas cacher la visibilité du stand mitoyen * Modèle "maquette 2" page 23
6, 7, 11, 13	*La hauteur ne doit pas dépasser 2,5 m * Pas de murs latéraux, le cas échéant, ils ne doivent pas dépasser 1m de hauteur * Possibilité de mettre un mur frontal de moins de 90 CM sur chaque 3m * Le stand ne doit pas cacher la visibilité du stand mitoyen * Modèle "maquette 3" page 24
8	*La hauteur ne doit pas dépasser 2,5 m * Pas de murs latéraux * Possibilité de mettre un mur frontal de moins de 90 CM sur chaque 3m * Obligation de laisser ACCES au RIA * Voir emplacement du RIA * Modèle "maquette 4" page 25 *Un repérage est conseillé
10	* Ouvert sur 2 côtés * La hauteur ne doit pas dépasser 2,5 m * Possibilité de mettre des murs latéraux de 90 CM de largeur, un espace minimum de 3 mètres entre chaque mur doit être respecté. * Possibilité de mettre un mur frontal de moins de 90 CM sur chaque 3m * Maquette avec deux murs de fond * Modèle "maquette 5" page 26
De 14 à 31	*La hauteur ne doit pas dépasser 2,5 m * Pas de murs latéraux * Possibilité de mettre un mur frontal de moins de 90 CM sur chaque 3M * Modèle "maquette 6" page 27

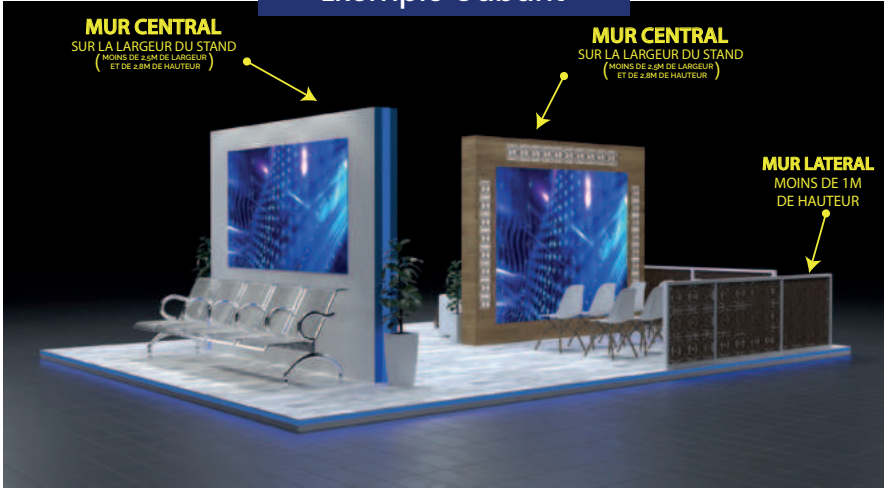
Conditions de construction

Société Marocaine de Radiologie

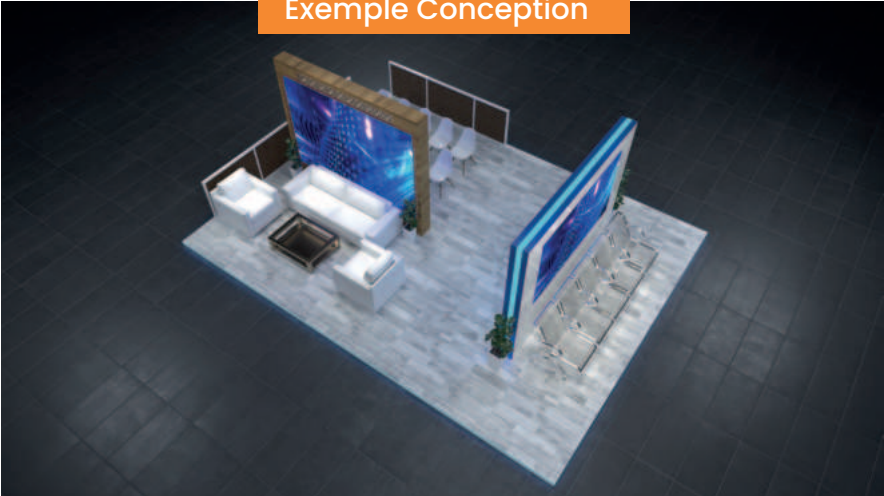
MODÈLE MAQUETTE 1 : STANDS 1&2



Exemple Gabarit



Exemple Conception



CONCEPTION RÉALISÉE GROUPE BEYONDCOM ÉQUIPEMENT

CONCEPTION RÉALISÉE GROUPE BEYONDCOM ÉQUIPEMENT

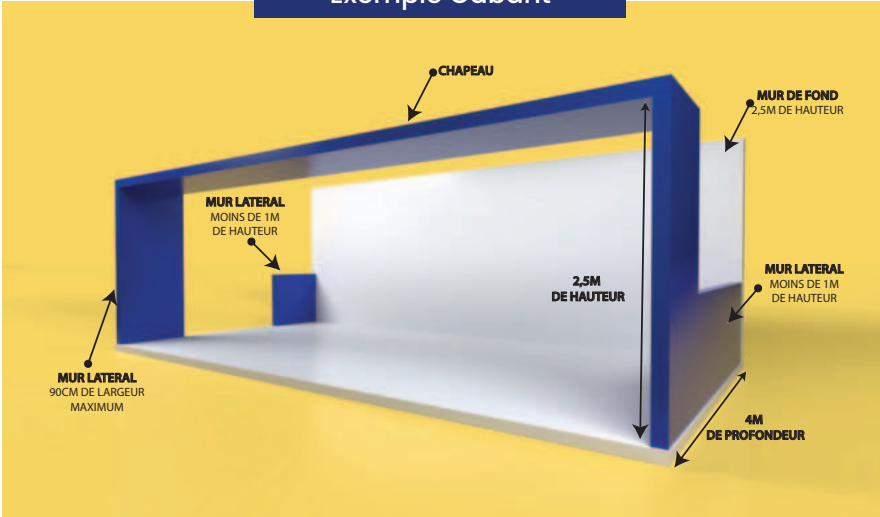
Conditions de construction

Société Marocaine de Radiologie



MODÈLE MAQUETTE 2 : STANDS 3,4,5,9,12

Exemple Gabarit



Exemple Conception



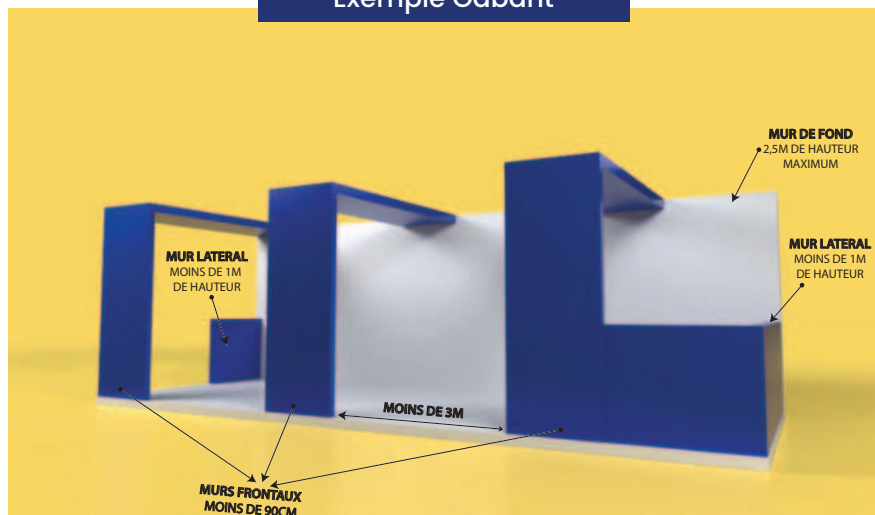
Conditions de construction

Société Marocaine de Radiologie

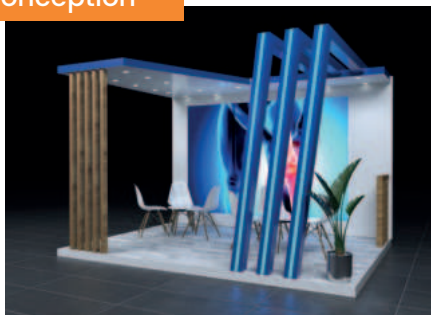


MODÈLE MAQUETTE 3 : STANDS 6,7,11,13

Exemple Gabarit



Exemple Conception



Conditions de construction

Société Marocaine de Radiologie

MODÈLE MAQUETTE 4 : STAND 8



Exemple Gabarit



Exemple Conception



CONCEPTION RÉALISÉE GROUPE BEYONDCOM ÉQUIPEMENT

CONCEPTION RÉALISÉE GROUPE BEYONDCOM ÉQUIPEMENT

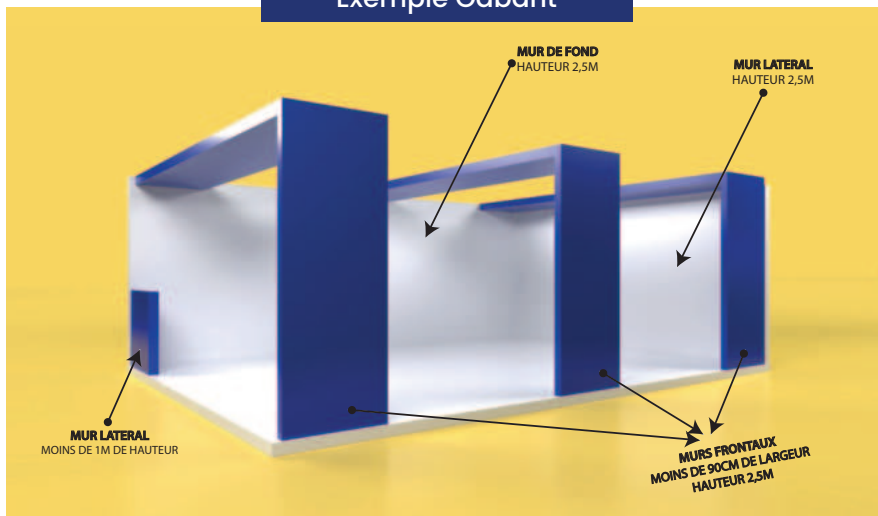
Conditions de construction

Société Marocaine de Radiologie



MODÈLE MAQUETTE 5 : STAND 10

Exemple Gabarit



Exemple Conception



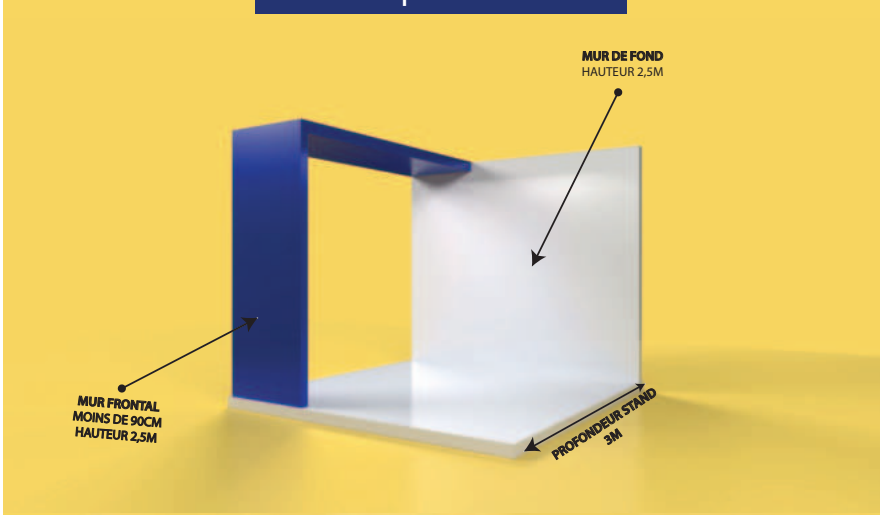
Conditions de construction

Société Marocaine de Radiologie

MODÈLE MAQUETTE 6 : STANDS DE 14 À 31



Exemple Gabarit



Exemple Conception



CONCEPTION RÉALISÉE GROUPE BEYONDCOM ÉQUIPEMENT

CONCEPTION RÉALISÉE GROUPE BEYONDCOM ÉQUIPEMENT



Augmenter votre impact lors des symposiums

Découvrez l'ensemble des actions et stratégies qui vous permettront d'accroître votre visibilité, de vous démarquer grâce à des présentations captivantes, des contributions de qualité, un networking efficace et une interaction active avec les participants. Cela vous permettra d'optimiser l'impact de votre présence, de renforcer votre réputation, d'établir des connexions avec des experts du domaine et de promouvoir vos travaux ou innovations en radiologie.

Moyen de communication		Détails	Tarifs en MAD
	Branding	Mapping dans la salle	20 000
	Pop up	Visualisation d'une durée de 2 secondes du produit ou du logo minimum 5 fois lors du symposium	20 000
	Quizz		10 000
	Tombola		20 000
	Notification mobile	Envoyée à tous les participants au congrès	10 000



SMR

الجمعية المغربية للطب الاشعاعي
Société Marocaine de Radiologie
Moroccan Society of Radiology
www.smradiologie.org

Boosting Visibility Product

Société Marocaine de Radiologie

BPV

200 000 dhs

WHAT does it mean?

La formule BPV est la plus adaptée pour, soit lancer un nouveau produit, soit booster et doper les ventes d'un produit sur le marché.

Le Boosting product Visibilty vous assure :



Habillage des piliers

Avec des backlights
(minimum 5 piliers)



Signalétique

Affichage sur la signalétique
(minimum 5 visuels)



Digitale

Totem Programme
Application mobile



Tombola

Tombola surprise

Nos sponsors privilégiés

Société Marocaine de Radiologie



Désignation				Sponsor Platinum	Sponsor Gold	Sponsor Silver	Tarifs
Stands	S1	Espace de stand 6mx8m	42m²	✓			11 500 /m2
	S2	Espace de stand 6mx7m	42m²		✓		
	S3 ou S4	Espace de stand 6mx5m ou 8mx4m	30m² ou 32m²			✓	
Symposium Atelier		Symposium		✓	✓	✓	70 000
		Atelier		✓	✓		50 000
Pour plus de visibilité	Moyen de Communication	Branding : Mapping dans la salle.		✓	✓	✓	20 000
		Pop up: Visualisation d'une durée de 2 secondes du produit ou du logo minimum 5 fois lors du symposium		✓	✓	✓	20 000
		Quizz		✓	✓	✓	10 000
		Tombola : cadeau offert par la SMR		✓	✓	✓	20 000
		Notification mobile		✓	✓	✓	10 000
	Insertion du logo	Insertion du logo de la société sur la page web du congrès		✓	✓	✓	20 000
		Insertion du logo de la société sur le programme		✓	✓	✓	10 000
		Bannière au cours des conférences		✓	✓	✓	20 000
	Insertion du produit	Insertion du produit de la société sur la page web du congrès		✓	✓	✓	30 000
		Insertion du produit de la société sur le programme		✓	✓	✓	10 000
BOOSTING PRODUCT VISIBILITY (BPV)				✓			200 000
Tarifs en MAD				950 000	700 000	550 000	

Termes et conditions générales pour les exposants



Au lieu de l'événement : Palais des congrès Mansour Eddahbi, Movenpick

1. Réservation d'un espace avec l'agence organisatrice

L'accès et l'utilisation de l'espace d'exposition au sein du congrès impliquent une adhésion inconditionnelle aux présentes conditions. Toute utilisation non conforme à ces conditions est strictement interdite.

1. Réservation d'un espace

La réservation de l'espace d'exposition au Congrès est soumise à l'approbation de l'agence organisatrice du congrès.

2. Coûts et paiement

Les frais d'exposition au congrès sont établis conformément aux modalités de paiement convenues entre l'Agence et l'exposant. Tout paiement doit être effectué en temps opportun, conformément aux termes convenus. Les tarifs sont accordés sur la base des participations des partenaires au financement de l'événement (symposiums, ateliers, métirage, prises en charge, la visibilité des stands) 1er confirmé, 1er servi.

3. Gestion des espaces

Pour une bonne gestion ergonomique de l'espace d'exposition, il est expressément interdit d'utiliser des supports de type «ROLL-UP»

Cependant, les sponsors ne souhaitant pas bâtir un stand peuvent avoir recours à l'agence organisatrice pour un stand Backlight avec plancher à un prix avantageux.

4. Responsabilités de l'exposant

L'exposant est tenu de superviser, d'aménager et de maintenir son espace d'exposition conformément aux directives fournies par l'Agence. Il est également responsable de la sécurité et de l'intégrité de son espace.

5. Propreté et maintenance

L'exposant est responsable de maintenir son espace d'exposition propre et en bon état tout au long de l'événement.

6. Délais

L'agence organisatrice doit avoir les coordonnées de l'agence constructrice du stand du sponsor pour :

- Une bonne optimisation de la logistique organisationnelle ;
- Préparer les badges de l'équipe technique, sous réserve de la communication des photos et CIN des personnes concernées.

7. La maquette du stand

Les exposants doivent soumettre une maquette conforme aux conditions de l'agence organisatrice, afin d'assurer un espace exposition esthétique et ergonomiquement réussi. Cette maquette doit avoir une hauteur uniformisée de 2,5 mètres et ne doit pas comporter de murs latéraux. Les exposants doivent la communiquer à l'agence organisatrice pour une validation, deux semaines avant le congrès.

8. Travaux de construction

Les agences constructrices des stands doivent veiller à ce que les murs du stand soient bien finis, tant au niveau de la façade que du dos du stand. Les travaux de menuiserie et la peinture au pistolet sont strictement interdits dans la salle d'exposition.

9. Montage et démontage des stands

L'Agence organisatrice du congrès alloue un créneau spécifique pour le montage et démontage de l'espace d'exposition. Les exposants doivent respecter strictement les dates et les horaires alloués. Tout dépassement de ce délai peut entraîner des retards dans la fluidité des préparatifs du congrès.

10. Modifications du plan d'exposition

L'Agence se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'emplacement de l'espace d'exposition pour des raisons indépendantes de sa volonté, notamment des raisons logistiques.

11. Confirmation d'un espace stand et modalités de paiement

La confirmation d'un espace stand doit être faite par écrit selon un formulaire à télécharger de la plateforme de réservation de stands.

12. Assistance durant le congrès

Un Exhibition manager est mis à votre disposition pour une meilleure assistance pré-congrès et au cours du congrès. Disponible pour répondre aux questions des exposants, ainsi que pour les assister dans la planification et la logistique de leur participation.

13. Livraison de matériel

Toute livraison de matériel doit impérativement être autorisée au préalable par l'agence organisatrice de l'événement.

II. Sur le lieu de l'événement

D'une manière générale, Il est interdit de clouer, visser, coller sur la structure. Toutes détériorations causées par les installations et décorations de quelque nature que ce soit, seront à la charge du sponsor ou de son fournisseur de services (agence constructrice des stands,...). Les murs des halls d'exposition, piliers, escaliers, portes et autres ne pourront en aucun cas être utilisés pour la décoration. **Par ailleurs, il est interdit de procéder :**

- A tous travaux touchant les conduits de fumée, les conduits d'eau, d'air comprimé, Les circuits électriques et téléphoniques, les canalisations d'eau ou de vidange
 - A Tous percements de trous pour accrochage ou scellement
 - A la dépose des portes, des fixations d'antennes, etc...
 - Au placement ou déplacement de meuble, sans prendre les précautions et mesure nécessaires pour ne pas causer les rayures de marbre, les frottements et casse des carreaux au sol.
- Les réparations des dommages consécutifs à l'observation des clauses ci-dessus sont intégralement à la charge du sponsor ou de son fournisseur de services (agence constructrice des stands,...)

Termes et conditions générales pour les exposants



Au lieu de l'événement : Palais des congrès Mansour Eddahbi, Movenpick

Le matériel exposé ne peut en aucun cas dépasser les hauteurs des stands du (2,50 m) sauf accord spécifique de l'agence organisatrice de l'événement. Pour des raisons impératives de sécurité, les stands ne peuvent être recouverts par un toit.

Les exposants qui n'utilisent pas la structure fournie par l'établissement lieu de l'événement doivent se conformer aux normes fixées en matière de hauteur (2,50 m au maximum). La charge maximum autorisée au sol est de 500 kg au m².

14. Parking et Décharge des véhicules

Les camions et voitures des sociétés intervenantes ne pourront rester en stationnement sur le lieu de déchargement. Ils devront être garés sur la voie publique.

La plage horaire accordée à la décharge des véhicules des agences constructrices des stands doit être respectée afin d'assurer une bonne fluidité du congrès.

15. Douane

Il appartient au Client/Prestataire d'accomplir les formalités douanières pour les matériaux et produits en provenance de l'étranger. L'agence organisatrice de l'événement ne pourra être tenu responsable des difficultés qui pourraient survenir lors de ces formalités. Chaque sponsor pourvoira au transport, à la réception, à l'expédition de ses colis ainsi qu'à la reconnaissance de leur contenu.

16. Stockage pendant l'événement

Il n'est pas prévu de lieu de stockage pour les caisses et emballages (vides, divers) au lieu de l'événement. Le Prestataire devra prévoir de les faire enlever au montage et livrer à nouveau pour le démontage.

17. Acheminement du matériel dans l'enceinte du palais des congrès

Il appartient sponsor ou de son fournisseur de services (agence constructrice des stands,...) de prévoir le matériel ainsi que le personnel nécessaire au transport de ses colis et caisses.

D'une manière générale, l'agence organisatrice ne fournit ni personnel, ni matériel de manutention, sauf demande expresse par email adressée à l'agence (prévoir des coûts supplémentaires)

18. Évacuation du matériel après l'événement

Tout matériel doit être dégagé aux dates et heures fixées par l'agence organisatrice de l'événement.

Il convient aux sponsors et exposants de prendre toutes les mesures nécessaires relatives à l'enlèvement et à la réexpédition de leur matériel, le stockage ne pourra pas être assuré dans le lieu de l'événement.

L'agence organisatrice se réserve le droit de faire enlever et transporter aux décharges publiques tout objet (colis, caisses, tapis, moquettes, cloisons, brochures, etc...) non réclamé ou éventuellement laissé par les exposants et/ou Organisateurs à l'issue de la manifestation. Cette prestation sera facturée au Client.

19. Nettoyage

Le nettoyage des zones de circulation est effectué chaque jour par les soins de l'établissement qui accueille l'événement.

Le nettoyage intérieur des stands appartient aux exposants. Il peut être effectué par le service de nettoyage de l'agence, sur demande.

20. Dispositions de sécurité à respecter par les organisateurs

L'organisateur devra respecter toutes les mesures imposées par les Pouvoirs Publics et notamment en ce qui concerne la sécurité, les règlements et consignes concernant les conférences, congrès, expositions, foires et salons. Ces mesures n'excluent pas le cahier des charges détaillé qui doit être soumis à l'agence organisatrice avec en copie les autorités compétentes, pour validation préalable.

21. Dispositions spéciales pour les Expositions

Les machines en fonctionnement exposées sur les stands doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de l'organisateur un mois avant l'ouverture au public. Les moteurs thermiques ou à combustion, les générateurs de fumée, le gaz propane, les gaz dangereux, les sources radioactives, les rayons X et les lasers présentés sur les stands doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de l'administration compétente avant le montage. Cette demande d'autorisation sera transmise à l'administration par l'organisateur assisté par le Directeur sécurité et sûreté de l'établissement qui abrite l'événement.

22. Aménagement des lieux

En fonction de leur réaction au feu, les matériaux d'aménagement et les uniformes du Personnel, staff et vacataires sont de cinq catégories :

- M0: incombustible
- M1: non inflammable
- M2: difficilement inflammable
- M3: moyennement inflammable
- M4: facilement inflammable

b) La preuve du classement de réaction doit être apportée :

- Soit, par le procès-verbal d'essai réalisé par un laboratoire agréé,
- Soit, par le marquage de conformité à la NORME MAROCAINE.
- Pour les tissus ignifugés, la preuve du classement de réaction au feu doit être apportée
- Soit, par identification placée en lisière si le traitement d'ignifugation est effectué en usine ou en atelier
- Soit, par un tampon ou un sceau si le traitement d'ignifugation est effectué "in situ".
- Pour les matériaux traditionnels présentant les classements conventionnels suivants :
Classement M0
 - Verre, brique, plâtre, ardoise, fer, acier, aluminium, produits céramiques

Termes et conditions générales pour les exposants



Au lieu de l'événement : Palais des congrès Mansour Eddahbi, Movenpick

Classement M3

• Bois massif non résineux d'au moins 14 mm d'épaisseur, bois massif résineux et panneaux dérivés du bois (contre-plaqué, lattés particules, fibres) d'au moins 18 mm d'épaisseur

Classement M4

• Bois massif non résineux d'épaisseur inférieure à 14 mm, bois massif résineux et panneaux dérivés du bois d'épaisseur inférieure à 18 mm
• Il n'est pas nécessaire d'apporter la preuve du classement.

c) Les matériaux utilisés doivent présenter les classements suivants :

• Constitution et aménagement des lieux et notamment leur cloisonnement et ossature : M3
• Décoration florale de synthèse en grande quantité : M2
• Revêtement des podiums, estrades ou gradins :
• M3 si la hauteur est supérieure à 0,30 m et la superficie supérieure à 20 m²
• M4 dans les autres cas
• Vélums d'allure horizontale : M1 (classement M2, si le bâtiment est protégé par une installation d'extinction automatique à eau).
• L'ignifugation des installations est obligatoire. Elle doit être réalisée par une entreprise qualifiée, délivrant label de garantie d'un organisme agréé.

23. Installations électriques

Les installations électriques sont établies à partir d'un coffret de livraison qui doit être inaccessible au public, tout en restant facilement accessible au personnel de l'établissement qui abrite l'événement.

Ces installations sont réalisées conformément à la norme NFC15-100 ; elles sont exploitées sous la responsabilité des Organisateurs.

Les principales obligations réglementaires sont les suivantes :

a) Tous les câbles apparents doivent être cachés par des goulottes bombées en prenant en considération la couleur du sol.

b) les câbles souples doivent être du type H07 RNF ou équivalent

c) toutes les canalisations -si canalisation il y a- doivent comporter un conducteur de protection relié à la borne de mise à la terre du coffret de livraison du stand

d) les appareils de classe 1 doivent être reliés au conducteur de protection

e) les circuits d'alimentation des socles de prise de courant doivent être protégés par des dispositifs de courant inférieur ou égal à 16 A ;

f) les socles de prises de courant doivent être du type à obturateurs.

24. Utilisation du butane ou du propane en bouteilles

L'agence organisatrice interdit STRICTEMENT tout accès des bouteilles de gaz pour utilisation ou autre pendant un événement dans le lieu de l'événement, pendant le montage, exploitation et démontage.

25. Appareils de chauffage indépendants

L'utilisation dans les bâtiments d'appareils de chauffage indépendants électriques à Combustible gazeux, à combustible liquide ou à combustible solide est INTERDIT.

26. Lutte contre l'incendie

L'implantation et l'aménagement des lieux ne doivent pas compromettre l'accessibilité aux R.

I. A., aux extincteurs et aux commandes de désenfumage ou autre organe de sécurité. L'ensemble doit être visible, accessible et utilisable en permanence
Les liquides particulièrement inflammables (oxyde d'éthylène, sulfure de carbone, éther) sont interdits.

27. Produits interdits

Les produits suivants sont interdits au sein du lieu de l'événement :

- Échantillons ou produits contenant un gaz inflammable,
- Ballons gonflés avec un gaz inflammable ou toxique,
- Articles en celluloid,
- Articles pyrotechniques et explosifs,
- Oxyde d'éthyle, sulfure de carbone, éther sulfurique et acétone,
- Acétylène, oxygène et hydrogène (sauf dérogation administrative).

En particulier, il est fait obligation à l'Organisateur de veiller à garantir en toute occasion le libre accès des portes de sorties, issues de secours, dispositifs pour l'évacuation des fumées (tirer-lâcher et R. I. A.).

Ne disposer à l'intérieur du lieu de l'événement aucun élément susceptible de diminuer l'efficacité du système d'extinction automatique à eau et les dispositifs d'évacuation des fumées.

L'agence organisatrice octroi à la Direction de Sécurité et Sureté de l'établissement qui abrite l'événement le droit de faire enlever tout matériel dangereux, insalubre ou dégageant des odeurs désagréables, nuisibles ou gênantes, ainsi que toutes les installations susceptibles de nuire à l'aspect général.

28. Signature du contrat

Le présent contrat nécessite d'être signé, cacheté, et retourné à l'agence, accompagné du bon de commande, et assorti de la mention "lu et approuvé".

29. Annulation

Toute annulation doit être signalée par écrit et des frais seront déduits en fonction de la date de réception de l'avis. (Voir les conditions d'annulation).

Termes et conditions générales pour les exposants



Au lieu de l'événement : Palais des congrès Mansour Eddahbi, Movenpick

III-PRINCIPALES MESURES DE SÉCURITÉ À RESPECTER

Nous vous rappelons ci-après les principaux points à respecter afin d'éviter les non conformités les plus flagrantes :

A. ELECTRICITÉ

- Réalisation des connexions dans les boîtes adaptées
- Mises à la terre des masses métalliques et appareils accessibles, avec un conducteur de protection à la terre
- Protection de chaque circuit contre les surintensités
- Pas d'utilisation de fiches multiples (boîtiers multiples autorisés)
- Tableau électrique dégagé et facilement accessible au personnel du stand mais inaccessible au public
- Prises de courant à obturateurs
- Câbles souples du type H07 RNF ou équivalents

B. INCENDIE

- Gaz butane ou propane : bouteilles protégées, appareillage conforme, maximum 13 kg
- Pas de stockage de gaz à l'intérieur des bâtiments
- Tissus ou voiles servant à la décoration, ignifugés.
- Présentation de machines ou engins en fonctionnement, et toute exposition à dangers
- Particuliers.
- Chapiteaux et tentes d'exposition implantés à plus de 8 mètres des bâtiments.

C. PERMIS DE FEU

Le PERMIS DE FEU est établi dans un but de prévention contre les dangers d'incendie et d'explosion occasionnés par les travaux par point chaud (chalumeau et arc électrique notamment). Il est délivré par le chef d'entreprise industrielle ou son représentant qualifié, pour chaque travail de ce genre exécuté soit par le personnel propre de l'entreprise, soit par celui d'une entreprise différente.

Il ne concerne par les travaux effectués à des postes de travail permanents de l'entreprise. Il doit être renouvelé chaque fois qu'un changement d'opérateur, de lieu, de méthode de travail...intervient dans le chantier.

Les intervenants dans les lieux doivent informer le service de Sécurité et Sûreté pour obtenir l'autorisation de travaux par points chaud avant de commencer l'intervention.

PORT DES E.P.I (EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE)

Les travailleurs sont tenus d'utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) lorsque cela s'avère nécessaire, Les EPI contribuent à prévenir les blessures et les atteintes à la santé des travailleurs.

Des EPI ne doivent être utilisées que si le risque d'accident ou de maladie ne peut pas être empêché ou limité de manière suffisante par des mesures de substitution, des dispositifs de sécurité ou des mesures d'ordre organisationnel.

Les sociétés qui assurent le montage et le démontage sont tenues de mettre les EPI nécessaires à la disposition de leurs collaborateurs et d'assumer les frais qui y sont liés.

Lu et approuvé

Modalités de réservation des stands

Société Marocaine de Radiologie



**Les règlements se font par virement via les coordonnées bancaires
de la Société Marocaine de Radiologie ci-dessous**

COORDONNÉES BANCAIRES

SOCIETE MAROCAINE DE RADIOLOGIE

Bank : Attijariwafabank

RIB : 007 450 0004882000309983 66

Agence Marrakech Guéliz-213 Bd Mohamed



BIC-CODE SWIFT : BCMAMAMC

IBAN: MA64 007 450 0004882000309983 66

**Aucun espace ne sera confirmé
qu'après réception du règlement**



SMR

الجمعية المغربية للطب الإشعاعي

Société Marocaine de Radiologie

Moroccan Society of Radiology

www.smradiologie.org

• Organisé par la •



SMR

الجمعية المغربية للطب الإشعاعي

Société Marocaine de Radiologie

Moroccan Society of Radiology

www.smradiologie.org

info@smradiologie.org

+212 666 775 778



en partenariat avec



Beyond Com

Agence d'événementiel

www.beyondcom.ma

beyondcom.3c@gmail.com

Sara Sadik: +212 661 736 028